

la tribune

DOSSIER ENTREPRISE

Chez DRUMMEX: un système de rangement pour les DOCUMENTS (p. 5)

Forum

Finance

Les voyages

## Hausse du prix de l'essence

# Les Canadiens n'ont pas raison de s'attrister

(Trudeau)

OTTAWA (PC) - Les Canadiens n'ont pas raison de s'attrister du fait qu'il ne paieront que dans cinq ans le prix que paient d'ores et déjà nombre d'Européens pour leur essence.

C'est du moins ce qu'a soutenu hier le premier ministre canadien Pierre Trudeau dans le cadre de sa conférence de presse hebdomadaire qui s'est rapidement transformée en une nouvelle manche de la guerre de chiffres autour de l'accord pétrolier, qui sévit depuis quelques jours sur la colline parlementaire.

"J'ai été médusé de voir les gros titres affirmant qu'en 1986 nous devrions payer l'essence \$4", a dit M. Trudeau rappelant que les Européens paient "plus que cela maintenant". Au moment où l'essence est à 36 cents le litre au pays, elle se trouve à 92 cents en Italie, 89 au Royaume-Unis, 86 cents en France et 76 cents en Alle-

magne de l'Ouest, a rappelé le premier ministre. Armé de graphiques et de tableaux synthétisant l'accord Ottawa-Edmonton survenu cette semaine, M. Trudeau a soutenu que les libéraux avaient tenus leurs promesses faites au cours de la dernière campagne électorale de maintenir les prix énergétiques en-dessous de ceux proposés par le budget Crosbie de 1979.

"L'engagement que j'ai pris à Halifax était que nos prix seraient en-dessous des leurs (les conservateurs) en 1980 et, sur une période de quatre ans, considérablement inférieurs, a dit M. Trudeau admettant toutefois que pour les années 1981-1982 les prix de l'essence prévus par l'entente étaient les

mêmes que ceux du projet conservateur. Confronté à un communiqué fourni

• Selon le premier ministre, ils ne paieront que dans 5 ans ce que paient déjà nombre d'Européens.

par les hauts fonctionnaires du ministère de l'Énergie soulignant que sur les coûts combinés de l'essence et de l'huile une famille moyenne canadienne aurait épargnée \$60 cette année et \$170 l'année prochaine avec le programme conservateur, le premier ministre a commencé par réfuter l'existence de tels chiffres.

Après avoir pris connaissance du do-

cument officiel du ministère, M. Trudeau a fait remarquer que des chiffres indiquaient aussi qu'en 1984 les familles épargneront \$450 en vertu de l'entente libérale par rapport au programme conservateur.

"J'ai bien dit qu'à la fin de notre accord nous serions sous les conservateurs (pour les prix) a-t-il ajouté.

Il a par la suite indiqué que même s'ils ne constituent que des approximations, les prix qu'auront à payer les Canadiens pour leur essence d'ici



Armé de graphiques et de tableaux, le premier ministre Trudeau tentait de justifier l'entente intervenue avec l'Alberta lors d'une conférence de presse tenue à Ottawa.

1986 démontrent que "nous avons obtenu une entente incroyablement meilleure que les Tories".

Selon les fonctionnaires, l'essence à la consommation coûtera au moins 43.9 cents le litre l'an prochain 50.9 cent le litre en 1983 et 59.2 cent en 1984. "Les

fonctionnaires ont raisons quand ils disent que ce pourrait être plus élevé", a ajouté M. Trudeau affirmant que cette entente basée sur un plafond de 75 pour cent du prix international pour le pétrole albertain était plus avantageuse que la conservatrice qui allait jusqu'à 85 pour cent.

## ANALYSE

## Séparation: le renforcement des liens avec les Etats-Unis RASSURERA les Québécois

— un politologue américain

NEW YORK (PC) — Depuis la victoire fédéraliste au référendum du Québec sur la souveraineté-association l'an dernier, la menace de la séparation n'est plus un thème de conversation au Canada.

Mais un politologue américain prédit que le renforcement des liens économiques du Québec avec les Etats-Unis calmera bientôt les craintes d'un désastre économique chez les Québécois si la province se séparait du reste du Canada.

Ces craintes ont servi d'argument clef aux fédéralistes avant le référendum et ont été pour beaucoup dans la victoire du "non". M. Alfred Hero, directeur de la World Peace Foundation de Boston et spécialiste des affaires québécoises, est d'avis que la volonté de centralisation de M. Trudeau et la réduction de la dépendance économique du Québec par rapport au marché canadien pavent la voie à la séparation.

Dans une communication à l'assemblée annuelle de l'American Political Science Association, cette semaine, M. Hero a prévenu les intéressés que le séparatisme du Québec n'était pas mort.

"Si le Québec réussit au cours des cinq prochaines années à raffermir son économie... (et) à éliminer progressivement ses industries coûteuses du secteur "mou", exigeant beaucoup de main-d'oeuvre et tellement tributaires de l'Ontario protégé et d'autres marchés canadiens, les craintes des Québécois devant les risques économiques de faire cavalier seul s'atténuent beaucoup", dit-il.

## Balkanisation

Le refus persistant du pouvoir central de s'entendre économiquement et politiquement avec le Québec accentuera l'affrontement et amènera peut-être une scission avec ou sans association économique avec le reste du Canada.

M. Hero voit l'avenir en noir pour le Canada. Non seulement soutient-il que la politique centralisatrice de M. Trudeau et les liens économiques de plus en plus forts du Québec avec le nord-est des Etats-Unis stimuleront le séparatisme, il admet avec M. Trudeau que des compromis importants

avec les demandes autonomistes du Québec rendraient le Canada ingouvernable.

Si M. Trudeau a raison, dit-il, le Canada est voué de toute façon à la balkanisation.

Avançant d'un pas, il prédit que "la continuation des politiques actuelles de Trudeau conduira à une crise constitutionnelle n'impliquant pas seulement le Québec mais aussi l'Alberta, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, et même, éventuellement, Terre-Neuve et les Maritimes".

Il ne restera que l'Ontario. Le fait est que seules l'Ontario et le Nouveau-Brunswick appuient le projet constitutionnel de M. Trudeau.

Mais M. Hero a une vue simpliste de ce qui pourrait arriver quand M. Trudeau aura quitté la scène politique.

"Un éventuel premier ministre libéral anglophone remplaçant Trudeau pourrait se montrer plus conciliant, surtout envers le Québec mais aussi envers les provinces anglophones qui veulent plus d'autonomie."

Il semble que pour M. Hero, le Parti libéral du Canada soit la seule force de gouvernement.

Alors que beaucoup d'Américains sont mécontents de l'actuel nationalisme économique du Canada, particulièrement dans le secteur de l'énergie, la perspective d'une confédération rompue ou d'une confédération où les provinces seraient beaucoup plus puissantes devient assez réjouissante.

Bien que le point de vue officiel des Etats-Unis se soit toujours opposé au démantèlement du Canada, beaucoup pensent qu'un voisin "fragmenté" serait plus facile à dominer.

Il reste à savoir si l'analyse de M. Hero a plus de poids parce qu'il semble un observateur détaché.

Nombre d'Américains qui ont des intérêts au Canada pensent qu'il serait un endroit plus agréable, et sûrement moins gênant, si les provinces devenaient des Etats.

## Biron fait des pressions pour obtenir l'usine de Volkswagen



Rodrigue Biron

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, multiplie les rencontres avec des ministres du gouvernement fédéral pour tâcher de convaincre Ottawa d'inviter la compagnie Volkswagen à venir s'installer dans la région de Montréal.

Dans l'esprit de M. Biron, il est grand temps que le gouvernement canadien pense enfin au Québec dans le développement de l'industrie de l'automobile et le cas de Volkswagen représente à ses yeux "un cas-charnière" dans ce qu'il appelle "la deuxième génération" de l'automobile, c'est-à-dire les véhicules de marques autres que nord-américaines.

Hier, le ministre a rencontré son homologue fédéral, M. Herb Gray, et le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre DeBané et les trois hommes doivent de nouveau se réunir ces prochains jours pour étudier encore plus à fond le dossier.

M. Biron ne perd pas espoir de voir la firme allemande installer à Montréal son usine de pièces d'automobiles destinées à ses modèles "Rabbit", un projet de \$160 millions devant créer un millier d'emplois au début.

Des représentants de la compagnie ont visité encore hier des sites dans la région montréalaise et, selon M. Biron, ils seraient intéressés à recommander Montréal comme lieu d'implantation de l'usine, moyennant certaines conditions.

Il appartient cependant en dernier ressort au Cabinet fédéral de donner le feu vert au projet

et à l'endroit désigné mais l'unanimité est loin d'être faite là-dessus parmi les ministres fédéraux.

"Il est bien certain, et je ne peux le blâmer complètement, que M. Herb Gray favorise Windsor puisqu'il représente cette circonscription à la Chambre des Communes ou encore Barrie, une autre ville de l'Ontario, a confié M. Biron hier à la Presse canadienne.

"Mais, dans ce cas-ci, il faut que le Cabinet fédéral procure ce qui doit revenir au Québec dans ce domaine. Alors que le Québec constitue 26 pour cent de la population canadienne, il n'abrite qu'un pour cent des usines canadiennes de pièces d'automobiles et huit p.c. Des usines de montage. C'est nettement insuffisant et injuste pour les Québécois qui possèdent une main-d'oeuvre aussi qualifiée que celle de l'Ontario en cette matière", a dit encore M. Biron qui ne veut pas critiquer Ottawa "pour le plaisir" mais simplement l'amener à traiter le Québec avec plus d'équité.

Le ministre québécois reconnaît que la distance est plus longue entre Montréal et Détroit (où est située l'usine de montage de Volkswagen) qu'entre Barrie ou Cambridge et Détroit et que cela peut poser un problème pour la compagnie.

• Volkswagen n'a pas encore choisi son site

— B 4

## Un accord avec T.N. serait différent

— Léo Barry

SAINT-JEAN, T-N (PC) — Un accord entre Ottawa et Terre-Neuve sur le pétrole offshore serait différent de celui conclu cette semaine avec l'Alberta, a indiqué vendredi M. Leo Barry, ministre terre-neuvien de l'Énergie.

Il a souligné que sa province recourrait à bon nombre de "techniques" utilisées par l'Alberta lors de ses longues rondes de négociations sur le prix du pétrole avec le gouvernement fédéral.

"L'Alberta a beaucoup œuvré pour nous", devait déclarer M. Barrie au cours d'une conférence de presse. "Mais notre cas est sensiblement différent".

Selon lui, Terre-Neuve ne permettrait pas que soit remis en question son droit de propriété sur toutes les ressources minérales que renferme le plateau continental.

Le premier ministre Trudeau et son homologue terre-neuvien Brian Peckford se sont engagés à ce qu'un accord portant notamment sur un partage de revenus, soit signé d'ici le mois de février.

Les deux parties ont également convenu de mettre en veilleuse la question controversée de la juridiction sur le pétrole et le gaz offshore, lors de leurs négociations.

doit donc sauter certaines étapes par lesquelles l'Alberta est passée malgré elle, étant donné que c'est une province déjà productrice de pétrole", a encore fait remarquer M. Barrie.

Les prix du pétrole albertain, en vertu de l'accord signé mardi à Ottawa, ne devraient pas être les mêmes que ceux que demandera Terre-Neuve afin d'accélérer la recherche offshore des gisements d'Hibernia et de Hebron.

## CONSULTATION

Gouvernement du Québec  
Ministère du Conseil exécutif

### PROJET DE LOI 15 ABOLITION DE LA RETRAITE OBLIGATOIRE:

Le Gouvernement du Québec étudie présentement un projet de loi qui aurait pour effet d'abolir la retraite obligatoire après avoir atteint un certain âge ou un certain nombre d'années de service. Les employés auraient ainsi le droit de prendre leur retraite à l'âge normal prévu dans leur milieu de travail ou de continuer à occuper leur emploi jusqu'au moment désiré.

### VU L'IMPORTANCE DE CETTE MESURE, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC VEUT CONNAÎTRE VOTRE OPINION

#### 2 FAÇONS DE VOUS FAIRE ENTENDRE:

1

Écrivez votre opinion sur une page ou deux et postez à l'adresse suivante: (avant le 2 octobre 1981)  
Denis Lazure, ministre d'État au Développement social,  
875 est, Grande-Allée, suite 2.110  
Québec, QC G1R 4Y8

2

Participez aux auditions publiques de la Commission permanente des affaires sociales, à Québec les 13 et 14 octobre:

Pour ce faire, le règlement de l'Assemblée nationale du Québec demande que vous rédigez un mémoire et en fassiez parvenir cent (100) copies avant le 2 octobre 1981, à l'adresse suivante:

Secrétariat des commissions  
Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement  
Québec G1A 1A4

Denis Lazure  
ministre

### persiflage

Depuis qu'on est passé du gallon au litre, l'essence coûte plus cher.

—O—

L'entente sur le pétrole va huiler les finances de l'Alberta.

—O—

L'O-PEP est-elle potable?

—O—

La police iranienne s'appellera désormais "L'escouade Kanine".

—O—

Les Américains n'aiment pas Khadafilou et Khomeiny-gaud.

### Un ralentissement de l'économie?

OTTAWA (PC) — On note de plus en plus de signes que l'économie se dirige vers un ralentissement, a annoncé vendredi Statistique Canada.

Cette prévision se fonde sur la performance en juin des principaux indicateurs économiques, tel que celui des commandes de biens durables, qui est le premier à ressentir les changements dans l'économie.

L'escalade des taux de l'intérêt et un ralentissement dans la croissance des fonds disponibles, dû à la politique anti-inflationniste du gouvernement, ont rétréci les perspectives de l'industrie du logement.

L'indice des principaux indicateurs, qui était en perte de vitesse de janvier à mai, a légèrement fléchi en juin, précise Statistique Canada.

L'indice est composé de données concernant les mises en chantier de logements, les activités de la construction, les ventes de voitures, etc.

## La page éditoriale

### Le congrès à Anaheim, un voyage inutile?

Le conseiller Gérard Déziel a complètement évité de discuter du fond du problème quand il a répliqué à son collègue Camille Fortier qu'il ne cherchait qu'à se venger en soulevant la pertinence d'un voyage d'élus municipaux pour participer à un congrès en Californie.

Les congrès ne constituent pas une récompense ou ne devraient pas être considérés comme tel, surtout pas au salaire versé aux conseillers et aux fonctionnaires. Dans ce sens-là, il ne faudrait pas que le conseil autorise des voyages à tour de rôle, sans tenir compte des centres d'intérêt des conseillers et aussi de leurs aptitudes à retirer un enseignement valable de leur participation à ces rencontres. Les contribuables sherbrookoises n'ont pas à payer de vacances à des élus ou à des fonctionnaires. Il faudrait donc qu'au retour d'un voyage, même si le prix à payer n'a pas été exorbitant, les congressistes fassent un rapport complet et public sur ce qu'ils ont appris, et le cas échéant, communiqué, aux autres participants. Et si un voyage est véritablement essentiel pour la bonne marche des affaires municipales, il serait logique que le fonctionnaire ou l' élu n'ait pas à débours personnellement pour participer à un congrès, serait-ce à Anaheim.

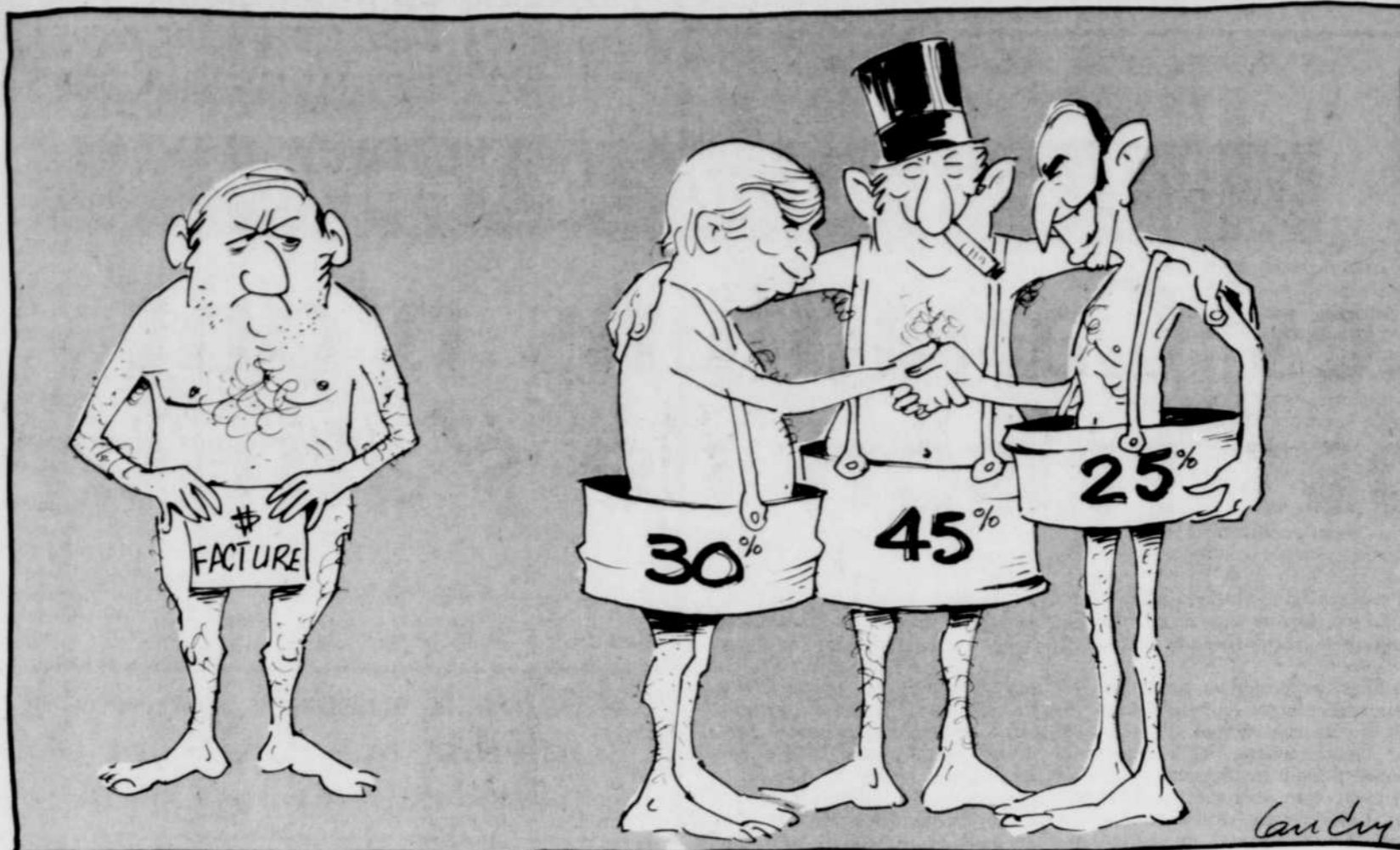
Néanmoins il y a lieu de se

poser des questions sur le désir subit de participer à un congrès de cette importance pour un conseiller qui n'a pas assisté au congrès de l'Union des municipalités du Québec. Qu'est-ce qu'un élu de la ville de Sherbrooke peut apprendre à Anaheim où on traitera des problèmes des grandes villes, qu'il ne peut apprendre dans un congrès qui se passe au Québec? Est-ce que Sherbrooke retirera des fruits tangibles de la participation de MM. Gingues et Déziel à ce congrès d'Anaheim?

Tant qu'à investir de l'argent dans les congrès, il vaudrait mieux rentabiliser l'investissement. Pourquoi alors au lieu d'un voyage sous les cieux ensoleillés de la Californie, la ville n'organiserait-elle pas, de concert avec le ministère des Affaires municipales, l'Union des Municipalités et l'université, des sessions intensives de cours sur les lois affectant l'administration d'une ville québécoise de la taille de Sherbrooke? Les conseillers qui auraient suivi ces sessions pourraient peut-être par la suite se qualifier pour des voyages de perfectionnement.

Ce n'est pas parce qu'un voyage est peu coûteux que le conseil doit l'approuver, mais parce qu'il est utile. On peut raisonnablement douter de l'utilité d'une participation à un congrès à Anaheim.

Jean Vigneault



### OPINION DES LECTEURS

#### M. Laurin et Mme Marois veulent-ils tuer l'Eglise catholique?

Lettre ouverte à Monsieur Camille Laurin

Souffrez-vous tellement de chômage que pour tuer le temps il vous faille tuer l'Eglise catholique de votre Province?

Et, pour faciliter la tâche, vous commencez par l'empoisonner, en abolissant nos Commissions Sco-

laires qui ne sont pas assez près de vous et encore trop proches des parents. Vous les remplacerez par des mannequins, des "conseils" dites-vous. Puis, les journaux et les ondes nous disent que pour avoir une école catholique il faudra une demande explicite.

Monsieur Camille Laurin, il y a dix jours une certaine Ministre Marois pronait l'avortement - et se moquait de ceux qui ne

plongeaient pas dans la sexualité de votre Ministère.

Elle foulait aux pieds l'encyclique "Humanae Vitae" et donnait le feu vert à tout ce qui s'appelle sexualité. Et ça au nom du "Gouvernement" d'une province catholique; payé par les dollars de vos citoyens chrétiens catholiques.

Aux Marois et aux Laurins nous posons les questions suivantes:  
1- Est-ce le catholicisme

qui met notre Patrie en danger?  
2- Qui vous paye et qui vous fait vivre? Qui représentez-vous si ce ne sont pas les 80 pour cent de catholiques du Québec? Vous faites appel à nos convictions religieuses pour vous obéir et vous respecter; et c'est avec nos impôts que vous allez nous persécuter et nous obliger à trahir notre foi catholique? A tout ce que vous avez de Marois et de Laurin, nous répondons ceci: "Plutôt que de trahir notre Mère la Sainte Eglise et nos ancêtres, c'est notre devoir de crier "aux armes"! Aux armes! à midi et à minuit.

Oui, les Marois et Laurins, au lieu de mendier à vos pieds la permission d'être catholiques, aux armes!

Au lieu de trahir aux yeux de nos fils et de nos filles, au lieu de vous confier nos enfants pour les jeter dans la damnation éternelle, aux armes!  
Aux armes! contre l'ennemi; contre les impies; contre les persécuteurs de la Foi; contre l'armée du diable, contre vous, si c'est vous qui commandez l'armée de Satan contre Jésus Christ.

Abbé Antonio Arseneault, prêtre  
St-Séverin, Beauce

#### Ce genre d'émission est-il souhaitable?

La présente a pour but de protester contre l'émission de Mme Reine Charrier (alias Madame X) qui est présentée à l'antenne de CIMO-FM tous les matins, et ce pour deux raisons.

Premièrement, en tant qu'auditeur, je suis profondément choqué qu'on déguise de la publicité pour un produit en supposée ligne ouverte ayant pour but de promouvoir la santé. En effet, le contenu de l'émission n'a pour but que de nous faire savoir que Rela-

xol est relaxant, qu'il est efficace, qu'on peut se le procurer à tel endroit et qu'on est un peu "nono" de ne pas en avoir déjà acheté.

Je crois, M. Boulard qu'il faut faire une différence entre publicité et information surtout si on prétend être près de la communauté.

Deuxièmement, en tant que biochimiste, je suis outragé qu'on laisse une personne comme Madame X, spécialiste de courrier du cœur, parler de vitamines, de protéines, de lipides etc. et faire des quasi diagnos-

tics alors qu'elle n'y connaît rien et qu'elle induit la population en erreur d'une façon grossière.

Je comprends qu'aujourd'hui la présence d'une vitamine aide à faire vendre un produit surtout si son efficacité relaxante peut facilement être mise en doute mais, de là à appeler "vitamine" à peu près n'importe quoi, cela devient du mensonge tout simplement.

Je crois que vous "charriez" votre auditoire.

Jean Bouchard  
Biochimiste

#### Pour un Commonwealth français

Lors du colloque qui eut lieu à Montebello récemment, M. Lévesque émettait l'idée d'un "Commonwealth français", projet aussitôt rejeté par M. Mitterand, qui n'en voyait pas la nécessité et qui, de plus, voyait dans l'union de ces deux mots - Commonwealth Français - une contradiction.

Je crois au Canada, donc, je suis fédéraliste, et l'option de M. Lévesque n'est pas la mienne. Mais ici, je suis d'accord avec lui. Une puissante union économique entre peuples, ou nations, ou pays, ou provinces, ou régions d'expression française à travers le monde semble non seulement une excellente idée, mais je di-

rais même qu'au point où en est la survie ou la précarité du fait français à cette époque, elle serait salvatrice.

Beaucoup ont dû le constater avant moi, combien les peuples ou les groupes d'expression française sont des "murs" comparés à leurs collègues anglo-saxons, quand il s'agit de dialogues, ou d'unions économiques quelconques.

En quelques instants, l'anglo-saxon reconnaît un confrère, s'allie avec lui, dans la controverse et même la haine, et bientôt il y a entraide, fortune commune et, conséquemment, prospérité.

Quand donc le francophone descendra-t-il de sa tour

d'ivoire?

Un Commonwealth Français - peu importe le nom - pour quoi pas? Il ne s'agit pas de diviser, mais de préciser. Si le Québec s'allie à la France dans une telle union, cela ne voudrait-il pas dire concurrence loyale, équilibre des forces?

Au lieu de se battre sur des plans intouchables comme le constitutionnel par exemple, on pourrait le faire sur d'autres plans et, éventuellement, en arriver aux mêmes résultats.

Au lieu de déposer un roi dont on n'accepte plus l'autorité, il est parfois plus stratégique de commencer par mettre en doute la valeur de ses sujets...

Bernard Pilon

#### Mont Saint-Patrice: tout était décidé d'avance

Le président de la commission scolaire Morilac multiplie les articles dans tous les journaux de la région pour faire avaler aux parents de Richmond l'injustice qui leur est faite.

Le dossier qui leur avait été présenté était bien documenté et aurait dû amener les commissaires à reconsidérer leur décision. Ce dossier, avec chiffres à l'appui, démentait toutes les raisons qu'on nous avait données à date pour justifier cette fermeture. Mais le directeur ne se donnait même plus la peine d'être logique dans ses réponses, allant même jusqu'à contredire ses déclarations passées.

D'ailleurs, plus on avançait dans cette affaire, plus on se rendait compte que tout avait été décidé d'avance. Le fait que le directeur de Morilac ait avisé les religieuses de l'éventualité d'une fermeture du Mont St-Patrice avant même d'avoir consulté les commissaires en est une preuve.

Au cours des rencontres, ils ont fini par admettre que ce n'était pas une question d'argent qui les forçait à fermer le Mont St-Patrice, alors pourquoi prétendre dans les journaux que c'est à cause des restrictions budgétaires du ministre Parizeau? N'ont-ils pas au contraire utilisé ce prétexte pour réaliser le rêve de quelques-uns d'entre eux, fermer l'école du quartier nord de Richmond, alors même que le ministre de l'éducation souligne avec raison l'importance des écoles de quartier.

M. le président dit dans sa lettre aux journaux qu'il y a eu vaste consultation des parents, mais la vérité est qu'ils n'ont tenu aucun compte des recommandations des parents. En réalité ces consultations n'ont été que façade. En observant certains commissaires au cours des réunions, on avait l'impression d'assister à une pièce de théâtre où chacun récite son petit bout de rôle bien appris d'avance, et où tout était bien calculé pour que le vote arrive dans les proportions désirées. Est-ce cela la démocratie?

Vous pouvez multiplier vos articles dans les journaux, M. le président, mais les injustices seront toujours des injustices. Ne crovez surtout pas que nous de Richmond n'en sommes pas conscients, nous les subissons mais nous ne les acceptons pas.

Un citoyen indigné

#### Assez de ces folies!

Mes chers bons gouvernements

Où prenez-vous l'argent pour faire des grosses dépenses comme vous faites? Vous haussez vos salaires de 30% à part vos dépenses. Et de beaux cadeaux à tous et chacun dans la haute classe. On accueille des immigrants qui ne sont pas tous à pied. On en voit beaucoup avec de belles grosses voitures. On vient enlever les places de nos Canadiens français et même leurs beaux logements. Que la guerre se déclare aujourd'hui ou demain, ce ne sont pas eux qui vont aller défendre notre beau Canada. Ce sont nos petits Canadiens français, eux donneront leur vie. Tous ces pauvres immigrants sont presque tous des fils de haute classe qui seront protégés. Pourquoi

ne donne-t-on pas d'ouvrage aux nôtres qui sont sur le bien-être social? Nos gens âgés n'ont même pas de logement convenable. Ceux qui retirent leurs petites pensions ou leur bien-être social, beaucoup sont obligés de vivre dans des taudis et se faire dire des bêtises par tout et chacun. On envoie de l'argent dans les pays pauvres mais je ne pense pas que les pauvres en profitent beaucoup. Mais ça peut protéger les gros capitalistes et les gouvernants. J'espère que le monde des petits s'ouvrira les yeux avant qu'il ne soit trop tard car si vous avez un peu d'argent, vous êtes obligés de payer de l'impôt à partir de \$6,000 par an. C'est écoeurant. Où allons-nous avec ce montant là de nos jours? Je suis une retraitée qui achève ses jours et qui est tannée de cette vie écoeurante-là.

Mme Blanche Dulong

### BILLET

#### C'est la rentrée

En voyant passer les écoliers qui reprennent, cartable sous le bras, le chemin de l'école, nous songeons, partageant leur nostalgie d'une liberté révolue, que pour nous aussi c'est la rentrée. Nous retrouverons bientôt nos activités régulières une fois fermée, avec la fête du travail, la parenthèse un peu dolente de l'été. Nos cours, nos réunions, tous ces projets mis en veilleuse pour la période estivale, nous happeront à nouveau pour dix bons mois. Nous rechignons un peu, bien sûr, pour la forme, mais nous savons d'expérience que nous nous lancerons à corps perdu dans ces activités diverses parce que nous avons besoin de nous prouver que nous savons faire les choses, que nous sommes efficaces et peut-être un peu aussi pour mieux nous fuir...

Aussi, avant d'entreprendre notre course éperdue, il serait opportun, comme ces athlètes expérimentés, de prévoir des étapes où nous refaire un peu afin de parvenir sans trop de dommage à la ligne d'arrivée. Si nous décidions dès maintenant de nous ménager des moments de silence, de prière, pour faire le point et faire le plein. Des moments pour reprendre possession de nous-mêmes et nous exposer, comme au soleil, à la chaude tendresse de notre Dieu. Savoir perdre du temps avec Dieu, c'est

gagner sur tous les fronts. Notre action en sera plus féconde, nos paroles plus réfléchies et nos rapports avec les autres moins générateurs de conflits car nous aurons appris à nous détendre, à écouter et à nous débarrasser enfin de notre certitude d'avoir raison.

Oh! je sais, il n'est pas facile de trouver du temps pour s'arrêter. Nous sommes si occupés, si indispensables ici ou là que le monde tournerait moins bien si nous nous retirions un peu à l'écart. Mais après tout, il faut savoir oser. Et puis on ne sait jamais. Tout à coup le monde s'en trouvait mieux! A voir les heurts, les affrontements au sein des familles, des milieux de travail et même au sein d'organismes voués à une meilleure compréhension entre les personnes, on se dit que si chacun avait réglé ses conflits intérieurs, il serait mieux en mesure d'être en paix avec les autres.

Au terme de cette année de l'intériorité, si nous prenons l'habitude de mieux alimenter notre vie intérieure, nous pourrions dire que cette année aura marqué une étape importante dans notre vie. Et nous serions enfin à même d'apporter à notre monde ce "supplément d'âme" dont il semble avoir tant besoin.

Céline Roy

### BAVASSERIES

#### L'homme de la semaine

C'est à un éminent citoyen de la région que l'honneur échoit cette semaine. En effet, le maire de Rock Forest, M. Laurent Boudreau, a mérité de siéger au panthéon de la gloire en compagnie des grands de ce monde qui ont été honorés de la reconnaissance accordée par notre noble jury. Ou devrais-je écrire que ce sont les grands de ce monde qui devraient se sentir fiers d'avoir été admis au même cénacle que M. Boudreau?

Contrairement à certains maires qui se déchargent de leurs responsabilités en faisant confiance aux conseillers ou aux fonctionnaires, M. Boudreau n'est pas un paresseux et il ne craint pas de foncer dans le travail. A l'occasion de la fin de semaine du congé du Travail, pouvait-on offrir plus bel exemple de détermination que celui d'un maire qui n'a peur de rien?

Ce n'est pas parce que la population, les fonctionnaires et les autres élus sont contre lui que M. Boudreau a tort. Le maire de Rock Forest est l'exception à la règle selon laquelle on ne peut avoir raison tout le temps contre tout le monde. Si la perfection n'avait pas été inventée par Dieu, M. Boudreau l'aurait sûrement découverte.

Le jury a longuement délibéré sur l'opportunité de nommer M. Boudreau "Homme de la semaine à vie". Finalement on s'est rallié à la proposition de le renommer à nouveau, pour ne pas froisser sa légendaire humilité.

Gaspard Blanchard P.S. M. Boudreau n'est pas l'auteur du rapport sur l'accessibilité à l'information gouvernementale. Il n'était pas "paré" à obliger les autres municipalités à informer les citoyens avec autant de limpidité qu'il le fait.

### SONDAGE GALLUP

#### Deux millions de Canadiens ont souffert du conflit postal

Durant le dernier conflit postal, Gallup a demandé aux Canadiens d'évaluer les effets pour eux de cette grève. Treize p. cent ont dit qu'ils éprouvaient de sérieux problèmes en raison de l'absence de service postal; trente-

huit p. cent qu'ils réussissaient à s'en accommoder, quoique difficilement. Près de la moitié, quarante-neuf p. cent, ont déclaré ne pas trop souffrir des effets de la grève. Gallup a ensuite voulu savoir si les termes de

l'entente présentée aux postiers étaient trop généreux ou s'ils ne l'étaient pas assez.

Les résultats de ce sondage sont basés sur 1,060 entrevues réalisées durant la première semaine du mois d'août.

Plus généreux qu'on était en droit de s'attendre	52%
Moins généreux qu'on était en droit de s'attendre	5%
Proportionnels à l'importance du travail accompli	32%
Ne savent pas	12%

# L'opinion des autres

## Les Affaires

### La commission Kent

Plus on le lit, plus le rapport de la Commission d'enquête Kent sur les quotidiens au pays déçoit.

Quoique dès la première lecture l'irréalisme de certaines recommandations étonne, la qualité de l'écriture et le ton dramatique du document confèrent à l'ensemble un semblant de cohérence, qui ne résiste malheureusement pas à l'analyse.

La situation actuelle est "monstrueuse", pour reprendre un de leurs qualificatifs, mais les membres de la commission savent très bien qu'il n'existe pas de moyen terme entre la propriété privée des moyens de communication et le contrôle par le gouvernement. C'est un ou c'est l'autre. Les commissaires ne se sont donc pas résignés à recommander le contrôle direct de l'Etat sur les quotidiens. Pris à leur propre piège d'un diagnostic alarmiste et d'un vocabulaire excessif, il leur a fallu se rabattre sur toute une série de propositions destinées à dissocier propriété et contenu d'un quotidien.

Or, précisément, il n'y a pas lieu de dissocier la propriété d'un journal et son contenu.

Quand un média d'information relève de l'entreprise privée, la société est protégée de deux façons: d'une part, une entreprise privée est beaucoup plus facile à combattre et à remplacer qu'un gouvernement; et, d'autre part, tout journal commercial, peu importe une situation temporaire de monopole ou de suprématie, est vulnérable à la concurrence s'il ne rencontre pas les besoins véritables de ceux qu'il veut desservir.

La Commission Kent recommande l'adoption d'une Loi fédérale des journaux qui conférerait à un Comité de la Commission des droits de la personne un droit de regard non seulement sur la propriété mais encore sur le contenu des quotidiens. Les commissaires manquent ici de logique: la concentration les effraie mais du même souffle ils proposent de centraliser entre les mains d'un organisme bureaucratique, dont les membres seraient nommés par le gouvernement, le contrôle sur l'ensemble du secteur de la presse quotidienne.

La Commission recommande la création, au niveau de chaque journal appartenant à une chaîne, d'un comité consultatif composé de deux représentants du propriétaire, de deux représentants des journalistes et de trois représentants du public, dans le but d'accroître la participation des journalistes et du public à la définition du contenu du journal.

Outre que la formation d'un tel comité apparaisse tout à fait artificielle, surtout dans un contexte de très forte syndicalisation au sein des entreprises de presse, en

quoi octroierait-il plus de pouvoirs de participation à des journalistes dont c'est déjà la tâche quotidienne de cueillir et de rédiger, librement - oui, librement - l'information? Et, à supposer que les trois membres de l'extérieur, dont la nomination serait concoctée en cercle fermé, puissent prétendre représenter le public, de quel pouvoir additionnel jouirait un public qui exerce déjà très concrètement, en achetant ou n'achetant pas un journal, son jugement sur le contenu?

La Commission recommande d'octroyer un crédit fiscal aux journaux dont la proportion du budget consacrée aux dépenses rédactionnelles serait plus élevée que la moyenne des quotidiens. La naïveté de cette recommandation, sans doute bien intentionnée, surprend. Ce crédit fiscal risque, en effet, d'être autant une prime à la mauvaise gestion ou une incitation aux dépenses inutiles qu'un stimulant à améliorer véritablement le contenu.

Plusieurs autres recommandations centrales du rapport Kent sont tout aussi saugrenues. Cette histoire de contrat, dont les termes seraient fixés par la loi, entre le rédacteur en chef et son journal illustre jusqu'à quel point les membres de la Commission Kent se sont laissés envahir par le fatalisme et le pessimisme presque morbides qui assaillent depuis plusieurs années les milieux intellectuels et universitaires canadiens: ils ne font pas davantage confiance aux hommes qu'aux institutions démocratiques.

Il faut cependant être d'accord avec la constatation centrale de la Commission: la concentration de propriété des entreprises de presse a atteint dans plusieurs régions, une limite qu'il est préférable de ne pas franchir. Mais il n'est pas nécessaire, pour bloquer d'autres prises de contrôle, de mettre en place un appareil bureaucratique qui risque à son tour de devenir tentaculaire.

Il suffirait d'imposer, avant que toute transaction impliquant un changement de propriété d'un quotidien puisse devenir effective, un délai de 60 jours au cours duquel une Commission parlementaire, provinciale de préférence, entendrait tous ceux qui veulent s'opposer à cette transaction. Ce serait là son seul pouvoir. Ce mécanisme permettrait aux groupes de pressions, y compris les partis politiques ces syndicats, les consommateurs... et les concurrents, de se mobiliser si besoin est. Et, croyez-moi, personne n'achèterait un quotidien en sachant qu'il a contre lui une partie importante de la population qu'il veut desservir. Les gens d'affaires comprennent plus vite que les doctrinaires.

Claude Beauchamp

## Le Quotidien

### L'autonomie des caisses d'entraide

Si, comme moi, vous êtes membre d'une caisse d'entraide économique, vous devez examiner présentement toutes les solutions présentées par les sorciers de l'économie pour pouvoir prendre finalement une décision éclairée.

Pour quérir le mouvement atteint d'une pénurie de liquidité, le nouveau président Justin Dugal et ses deux conseillers Gérard Lacoste et Gérard Tremblay ont présenté un programme

"Lorsque l'on constate que c'est trois types de dépôts qui seront offerts aux membres et qu'ils n'offrent un rendement compétitif qu'additionnés à des mesures fiscales dont certaines existent déjà, on se rapproche du chiffre de 40 à 50 cents dans le \$1."

Il préconise donc la liquidation pure et simple des caisses les moins déficitaires ou leur intégration au Mouvement Desjardins.

Comme observateur autant que comme membre d'une caisse depuis les premières années du mouvement, je préférerais que les caisses conservent leur autonomie tout en bénéficiant des avantages fiscaux offerts par le ministre des Finances, Jacques Parizeau.

Pourquoi? Je trouve choquante et injuste l'analyse de la situation faite par les spécialistes de la Fédération. On voudrait faire subir à des caisses rentables les péchés commis par des dirigeants du réseau qu'une croissance trop rapide avait véritablement enivré. Ce ne sont pas les caisses locales, mais bien la Fédération dominée par des éléments étrangers à notre région, qui a dilapidé en mauvais placements la contribution perçue auprès de 76 unités du mouvement.

C'est la Fédération qui, désireuse d'accélérer encore davantage la progression de l'entraide, a lancé les caisses locales dans le marché extrêmement volatile et encombré des certificats de dépôt.

Et c'est la Fédération qui, aujourd'hui, avec des gestionnaires campés dans la métropole, veut mettre les caisses en tutelle et administrer les \$1.25 milliard d'épargne recueillis par Jacques Gagnon et ses disciples du "développement régional" depuis 20 ans.

Les caisses rentables, devraient repousser le programme de relance parce qu'il comporte l'abandon de leur autonomie. Chacune d'elles aurait ainsi plus de possibilités de s'en tirer car les membres seraient certainement mieux disposés à collaborer au redressement.

Bertrand Tremblay

## The Toronto Star

### Le rapport McDonald

Si la Commission McDonald chargée d'enquêter sur les méfaits de la GRC a adressé de cuisants reproches à ce corps policier pour avoir participé à une série d'activités illégales et inconvenantes, elle a également soulevé certaines questions extrêmement troublantes sur les maîtres politiques des Mounties.

Entre autres choses, la commission fait remarquer que le gouvernement Trudeau semble avoir été plutôt passif dans son rôle de surveillant des activités de la GRC. Si on veut que les recommandations de la Commission McDonald en vue d'une nouvelle agence canadienne de sécurité et d'espionnage mettent fin aux abus pour lesquels les Mounties ont été blâmés, il faudra alors qu'un chan-

gement radical d'attitude se produise de la part du gouvernement.

Même si M. Trudeau et ses ministres ne connaissent peut-être pas les détails des actes illégaux individuels posés par les policiers de la GRC, M. McDonald s'est cru justifié de croire qu'ils savaient, dès 1970, que les actions de la GRC ne respectaient pas toujours l'esprit ni la lettre de la loi.

De toute évidence, le gouvernement de l'époque aurait dû se douter que quelque chose ne tournait pas rond. Le fait de fermer les yeux ne fait pas disparaître les problèmes - une vérité mise en lumière par les douteuses initiatives de la GRC comme l'ouverture du courrier, les effractions et l'infiltration.

La commission, en recommandant qu'on sépare de la GRC tout ce qui concerne la sécurité et le service secret au Canada, a également bien fait de recommander qu'un organisme fort et indépendant de révision soit créé pour surveiller la nouvelle agence.

Comme cet organisme de révision auquel songe la commission devra faire rapport au Parlement et au public de même qu'au solliciteur général, il y aurait au moins plus de chances qu'un plus grand nombre de gens pose des questions embêtantes.

Il est profondément décevant que ces questions n'aient pas été posées par nos politiciens il y a 10 ans.



## LE SOLEIL

### Québec et la survie du cinéma québécois

Lors de l'étude des crédits de son ministère, en juin dernier, le nouveau ministre québécois des Affaires culturelles, M. Clément Richard, avouait candide qu'il avait "trouvé le milieu du cinéma serein". Or au lendemain des 10 jours du Festival des films du monde, à Montréal, où le cinéma québécois brilla surtout par son absence, il faut se demander si M. Richard n'évoquait pas plutôt la sérénité du cinéma hollywoodien qui enregistre des profits monstrueux chez nous avec des succédanés du septième art?

En tout cas, la majorité des cinéastes québécois ne semblent pas d'une humeur charmante. Pour mille et une raisons, on ne tourne que très peu de films "made in Québec". La conjoncture actuelle se prête davantage au pain et au beurre qu'à la culture fût-elle cinématographique. Le milieu demeure profondément divisé. Plusieurs talents s'expatrient à Toronto ou ailleurs. Les salles de cinéma arrivent difficilement à parer à la très dure concurrence que leur livre la télévision classique relancée, dans peu de temps, par une télévision à péage littéralement dévoreuse de longs métrages.

Pendant que l'industrie n'apporte pas les concours financiers espérés au

développement d'un cinéma fort et internationalement compétitif, les subventions de l'Etat se font encore plus sélectives que dans le passé. Dès lors tandis que certains affichent un optimisme artificiel pour l'avenir, les autres rongent leur frein, abandonnant ou investissent jusqu'à l'indécence, croyant peut-être que la créativité surgira de cette foire aux cancre.



Le ministre des Affaires culturelles, Clément Richard

Ces dernières semaines, le bouc émissaire d'appoint du marasme peut être l'artisan du Festival des films du monde, M. Serge Losique, souvent comparé à un Jean Drapeau du cinéma. Il n'empêche qu'avec sa volonté de fer, ce phénomène montréalais réussit à attirer, depuis cinq ans, la coqueluche internationale du septième art et des milliers de cinéphiles qui veulent voir du bon cinéma québécois et autre.

Le milieu cinématographique québécois nous a trop assommé avec son style brillant de contestataires professionnels. On compte dans ses rangs des créateurs de grande envergure mais dont le discours intempestif leur aliène toutes les instances qui pourraient le mieux leur venir en aide. On ne compte plus les têtes dirigeantes qui ont sauté ou tiré leur révérence dans le secteur public, provincial et fédéral, à la suite d'assauts stériles, d'occupations, d'invectives. Cette attitude "sérénité" du milieu justifiée, dans une large mesure, l'absence d'envol d'un cinéma à faire.

Mais il y a aussi un blocage beaucoup plus profond en ce sens que les créateurs sont souvent déchirés entre le cinéma de type européen, américain ou celui trop localement astringent à la seule québécoïté. A l'Institut

québécois du cinéma, qui subit lui aussi les foudres du milieu, on regrette la faiblesse de la majorité des scénarios de films empreints d'une banalité confinante notre cinéma à un public minoritaire. La panne actuelle qui frappe l'industrie ne saurait être exclusivement imputable à un manque de financement et à une absence de marché. A la base, les goûts du public d'ici et d'ailleurs sont ceux qu'on doit absolument connaître si on a à cœur la survie, la percée et la rentabilité de notre septième art.

A cet égard, le prochain avant-projet de loi-cadre sur le cinéma que doit soumettre au ministre Clément Richard la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel, ramènera ou enterrerà une industrie moribonde. Depuis une décennie, on a produit étude sur étude de ce milieu et des manières de lui venir en aide. Et toujours ce milieu, incapable de s'unir, réagit par la négative! L'Etat et ses organismes régulateurs pourraient faire montre de plus de stabilité et de continuité dans la poursuite de ce dossier. Mais en dernier ressort, il n'appartient pas au gouvernement de sauver le cinéma. C'est au milieu d'abord qu'il incombe de prouver qu'il a suffisamment de maturité et d'audace pour s'en sortir.

Jacques Dumais

## The Toronto Globe and Mail

### Ottawa et les actes illégaux

Un des principaux problèmes étudiés par la Commission McDonald sur les activités de la GRC fut de constater jusqu'à quel point les policiers de l'époque étaient au courant des gestes posés par le corps policier, et y participaient.

La révélation la plus frappante a trait à une réunion, le 1er décembre 1970, d'un comité du cabinet sur les priorités et la planification. A cette réunion, dit la commission, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, le ministre de la Justice M. John Turner "et d'autres personnes présentes furent informées (par M. John Star-

nes, directeur général du service de sécurité) que le service de sécurité avait posé des actes illégaux depuis 20 ans". Les notes prises à la réunion "appuient la conclusion" que M. Turner, ayant entendu cette remarque, répondit "Si vous êtes pris... qu'advient-il de l'image de la police...". De plus, dit la commission, "ces notes révèlent que (M. Trudeau) a entendu les déclarations de M. Starnes et y a réagi".

M. Trudeau a déclaré devant la commission que si le mot "illégalité" avait été employé, il n'aurait probablement pas cru qu'il voulait dire

"la perpétration de crimes" - mais qu'il signifiait quelque chose comme par exemple "interpréter l'esprit de la loi, parce que nous avions installé des tables d'écoute".

Mais ces distinctions sémantiques ne font que brouiller les pistes; le premier ministre avait appris que la GRC avait violé la loi, et bien qu'il ait promis de réviser cette question au comité du cabinet sur la sécurité et le service secret, "ni à la réunion elle-même ni par la suite une enquête n'a été faite par M. Trudeau ou sur ses instructions ou celles de M. Turner".

## The Montreal Gazette

### Une mauvaise blague

Une des réactions les plus étranges et, certainement, les plus dangereuses au rapport de la commission McDonald a été celle du ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard.

M. Bédard n'aime pas l'idée que les agents de la GRC soient réprimandés par la GRC elle-même; il croit plutôt que les Mounties travaillant au Québec devraient être soumis à la Commission de police du Québec (CPQ).

Il y a deux choses à déplorer: d'abord, un corps policier fédéral qui, à tous autres égards, est contrôlé par les autorités fédérales, doit nécessairement être soumis à la discipline fédérale. Ensuite, comme le sait très bien M. Bédard, le fait de placer les Mounties sous la juridiction de la CPQ équivaldrait, en fait, à leur donner carte blanche pour commettre tous les actes répréhensibles qu'ils voudraient car la CPQ n'a pas le pouvoir de se faire obéir des corps policiers.

Cela a été remis en lumière de façon très éclatante cet été, lorsque le directeur de la police de Montréal, M. Henri-Paul Vignola, a été en mesure de faire des pieds de nez au rapport dévastateur de cette commission sur les coups de matraque assésés à des civils, le soir du référendum, par l'escouade anti-émeutes de Montréal, et le fait que ces actions furent ensuite dissimulées lors de l'enquête de la CPQ.

Quand le président de la fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, M. Gilles Masse, a quitté ce poste la semaine dernière, il a dressé un rapport où il faisait remarquer, entre autres choses, qu'aucune autorité civile, y compris la CPQ, ne semble exercer un contrôle quelconque sur le corps policier. Il avait raison.

Ce manque de surveillance est un scandale, et M. Bédard a le devoir évident d'y mettre fin. En attendant, le fait pour lui de suggérer qu'on donne l'autorité sur les Mounties à une agence québécoise sans véritable autorité, est une des plus mauvaises blagues qu'on ait entendues ici depuis longtemps.

## LE DROIT

### Les mesures de guerre selon McDonald

Sondez la population sur Octobre 70. Il ne serait pas étonnant qu'une forte majorité dise encore que les autorités étaient prises au dépourvu, que l'application de la Loi sur les mesures de guerre s'imposait alors, que l'exceptionnel appelle l'exceptionnel.

Preuve de la justesse des décisions prises alors, dira-t-on: jamais plus n'a-t-on entendu parler de terrorisme au pays, sinon que la continuation du F.L.Q. dans les années qui suivirent fut le fait d'une révolte décadente dont on sait maintenant qu'elle fut contrôlée par la police.

La Commission McDonald formule des propositions pour adapter

ces contre-mesures (les mesures de guerre) au contexte des années qui viennent: une loi d'exception pour état de crise; revue, corrigée, moins aveugle. Les policiers fédéraux de l'époque - n'ont pas osé retoucher cette loi, le temps, disent-ils, que la population décante les événements et soit à même d'y réfléchir à tête reposée.

Ces politiciens, Pierre Trudeau en a témoigné, ont mesuré les méfaits de l'ignorance quand, en plein Octobre, le premier ministre, Jean Marchand et Gérard Pelletier expurgèrent les longues listes policières prévoyant l'arrestation indiscriminée de "grands gueulards inoffensifs" et de suspects "appré-

hendés". Même chez ces derniers, il s'en est trouvé une immense majorité à connaître la prison en vain.

Pour que ces bavures ne se reproduisent plus, les commissaires recommandent que la proclamation de la loi soit débattue en Chambre, valable pour douze mois, soumise à la Déclaration canadienne des droits. Plus d'exil ou d'expulsion pour un citoyen canadien, plus de détention prolongée mais révision systématique des motifs d'incarcération et dépôt d'une accusation dans les sept jours, pas de tribunaux d'exception. Pas d'arrestation du seul fait d'une affiliation à une organisation illégale (se sou-

venir d'Octobre). Bref, une période critique, oui, mais pas d'arbitraire. Ces listes forgées en vitesse et visant tout ce qui pratique la dissidence, la Commission n'en permettrait plus l'usage intempestif comme ce fut le cas en 1970, au point que l'Exécutif s'en scandalisa, instruit qu'il était par ses antécédents québécois.

Faut-il rouvrir le dossier de la Loi sur les mesures de guerre? C'est quand le fer est chaud qu'il faut le battre: les esprits sont préparés à la réforme, ce qui devrait donc inciter le législateur à s'inspirer bientôt de la Commission McDonald à ce chapitre.

Pierre Tremblay



# A Drummondville Chez DRUMMEX: un système de rangement pour les DOCUMENTS

**Le système de rayons mobiles Drummex permet d'augmenter largement la capacité d'entreposage tout en ne prenant que peu d'espace. Ces rayons sont actionnés de diverses façons qui ne demandent qu'un minimum d'efforts. (Photo La Tribune, Drummondville)**

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE — C'est connu. Les institutions, corporations municipales et industries ont généralement d'importantes quantités

ces ou d'entrepôts se fait de plus en plus onéreuse, il devient donc préférable de les utiliser le plus avantageusement possible. C'est à quoi la compagnie Drummex

précie et de plus en plus en demande au Québec et à travers le Canada.

Il s'agit de rayons mobiles de différentes formes qui, tout en prenant peu d'espace, augmentent fa-

simple manivelle, une poignée, un bouton ou encore par de façon semi ou totalement motorisée. Il permet donc de déplacer de lourdes charges sans effort.

"Ce système a été mis de l'avant en Suisse en 1949 et depuis 1965, on le trouve en Amérique. Nous avons des systèmes pour répondre à tous

\$2 millions

Selon M. Sigouin, la compagnie possède un réseau de ventes organisé avec des représentants surtout au Québec et en Ontario, mais aussi avec des distributeurs et des agents manufacturiers dans les autres provinces canadiennes, soit de

irée. On y compte les départements de machinage, de l'outillage, de l'estampillage, de la soudure, de la peinture et de l'expédition. Excluant le personnel de bureau, la compagnie procure de l'emploi à une quarantaine de personnes.

"Il faut noter qu'on ne trouve de nos rayons mobiles dans les magasins, car tout fonctionne uniquement sur commande et ils ne sont fabriqués qu'ici en usine. L'assemblage et le montage se fait sur les lieux même du client," a souligné M. Sigouin, qui ambitionne de relocaliser son industrie prochainement dans une bâtisse plus spacieuse où sa compagnie pourra accomplir elle-même les travaux accordés jusqu'à ce jour en sous-traitance.

En dernier lieu, mentionnons que la compagnie compte également trois autres actionnaires. Ce sont MM. Clément

Quellette, surintendant à la production.

Bernard Cloutier, directeur technique et

Clément Riendeau, directeur des ventes.



de fiches, d'archives et de titres à conserver. Toute cette papeterie prend beaucoup de place, il va sans dire. Ainsi, à une époque où la location d'espa-

répond adéquatement en mettant à la disposition de toutes sortes d'institutions publiques, commerciales ou hospitalières, un système de rangement très ap-

cilement la capacité d'entreposage de documents ou d'archives dans les bureaux, ateliers et entrepôts. On trouve aisément le moyen de les faire fonctionner par une

## DOSSIER ENTREPRISE

les besoins. Des systèmes fonctionnant sur rails posées sur le plancher. Le déplacement des étagères devient donc un véritable jeu d'enfant. Les mains les plus délicates peuvent en effet faire déplacer des charges de plusieurs centaines de livres et ceci en quelques secondes. Nos différents produits sont vraiment la solution économique au problème du manque d'espace et leur mécanisme simple entraîne peu de problèmes et demande peu de service après-vente," a expliqué M. Jacques Sigouin, le président de la compagnie fondée en 1972.

Terre-Neuve jusqu'à Vancouver. Sa force de vente s'étend également aux États-Unis, dans les régions de l'est allant jusqu'au Mississippi où s'écoule près de 40 pour cent de la production. Son chiffre d'affaires a atteint les \$2 millions l'an dernier et a augmenté de 20 à 25 pour cent au cours des dernières années.

La compagnie Drummex Inc. a pignon sur rue au 250 St-Edouard à Drummondville. Dans ses ateliers de 13,500 pieds carrés, on retrouve toute la gamme de machineries pour donner au métal utilisée la forme dés-

## La crise du logement (XII) Pas assez de logements à Timmins pour les mineurs

Le quotidien La Tribune publie, aujourd'hui, un autre article d'une série de douze que des journalistes de La Presse Canadienne ont consacrés aux problèmes que propriétaires et constructeurs de maisons canadiens doivent affronter, depuis quelques mois, à la suite de la flambée des taux d'intérêt.

Par Linda Mondoux  
Timmins Daily Press

TIMMINS, Ont. (PC) — M. Lucien Goulet habite depuis plus de deux mois une roulotte garée sur le terrain de Pamour Porcupine Mines Ltd.

Il est à l'emploi de cette compagnie comme soudeur, mais il ne trouve pas de logement à prix abordable dans cette ville qui connaît présentement une vague d'expansion de son industrie minière.

"Ca n'est pas très encourageant, dit M. Goulet, 37 ans, qui doit faire 350 kilomètres chaque fin de semaine pour se rendre à North Bay voir sa femme et ses enfants. J'ai mis une annonce dans le journal, mais jusqu'à maintenant je n'ai pas eu de réponse."

M. Goulet loue un duplex à North Bay pour \$340 par mois, et aimerait trouver quelque chose de semblable ici. Mais il dit qu'à Timmins on demande \$500 par mois, et qu'avec son salaire de \$9 de l'heure il ne pourra pas faire face aux dépenses courantes.

"Si je peux trouver un logement convenable je vais rester, mais je ne veux pas vivre dans un taudis."

L'expansion de l'activité minière a créé un embouteillage sur le marché de l'habitation, déjà fort mal en point. "Le boom que nous attendions est là maintenant, dit M. Raymond Rochefort, président de la Chambre d'Immeuble de Timmins. Nous sommes coincés parce que

nous n'avons pas assez de logements pour tout le monde."

### Pas de logements

Le directeur de l'urbanisme, M. Ron Peterson, prédit que la population de la ville va passer à 50,000 habitants d'ici cinq ans, alors qu'elle est actuellement de 45,000. Et pour le moment, ajoute M. Rochefort, le taux de disponibilité est à zéro. "Absolument rien à louer."

Les ventes de propriétés déjà hypothéquées sont actives, mais les nouveaux développements sont complètement immobilisés.

"La pénurie aigue de logements dans cette ville va probablement continuer tant que les taux d'intérêt demeureront élevés", dit M. Rochefort.

Le coût de l'habitation est monté en flèche au cours des huit derniers mois. Les promoteurs prennent avantage de la situation et de la demande élevée. M. Rochefort dit que les nouvelles maisons se vendent environ \$60,000, et il ajoute que la nouvelle politique adoptée par le conseil municipal — un impôt sur les terrains, exigé des promoteurs — ne fera que jeter de l'huile sur le feu.

Les maisons qui se vendent aujourd'hui \$60,000 étaient difficiles à vendre, il y a deux ans, à \$40,000.

Les trois principaux employeurs de la ville, toutes des compagnies minières, sont en pleine expansion et quelque 750 travailleurs sont nécessaires. La pénurie de logement force les nouveaux mineurs à passer plusieurs semaines à l'hôtel ou dans des roulettes, et plusieurs quittent la ville à cause de cela.

### Il menace de partir

M. Doug Towers, directeur adjoint de Pamour, dit qu'un nouvel employé a menacé de quitter son travail s'il ne trouve pas de logement. Cet employé veut s'installer à Timmins avec sa famille, mais

après avoir cherché pendant quatre mois, il n'a encore rien pu trouver.

"Nous considérons la situation comme très critique", dit M. Towers, qui fait remarquer que la compagnie reçoit de nombreuses demandes de logement. Pamour est propriétaire de 92 logements, mais tous sont occupés. La compagnie va créer 125 nouveaux emplois en ré-

activant la mine d'or Hollinger, et M. Towers a confiance que la compagnie va pouvoir trouver assez de gens — et assez de logements — pour ne pas mettre le projet en danger.

Il n'y a cette année qu'un seul projet domiciliaire important en cours. Un promoteur, qui bâtit sur demande, dit qu'il prévoit que la subdivision de 64 maisons sera achevée et

vendue d'ici l'automne. Les maisons en question se vendront de \$74,000 à \$118,000.

L'absence de service d'aqueduc et d'égoûts pour desservir les nouveaux venus contribue également à la crise du logement. Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a gelé le développement de toute nouvelle subdivision, jusqu'à ce que ces services soient aménagés.

## DÉPÔT À TERME

\* CERTIFICAT \* 30 à 120 jours  
DE PLACEMENT 20%  
GARANTI (sans frais) 121 à 365 jours  
19 1/2 %

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance dépôt du Québec

Intérêt payé à échéance.

D'autres taux intéressants aussi à votre disposition.

Actif:

\$78.000.000.00

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE  
DE SHERBROOKE

2727 ouest, rue King, Sherbrooke, J1L 1C2

Tel.: (819) 566-6212

# LA NOUVELLE CARTE DÎNEUR CADRE



AUBERGE  
DES GOUVERNEURS  
SHERBROOKE

Les réductions mentionnées ne s'appliquent qu'à l'Auberge des Gouverneurs de Sherbrooke

# 50%

A la salle à manger, votre carte vous donne droit à une réduction de la moitié sur un repas pour deux personnes, du tiers sur un repas pour trois personnes, du quart sur un repas pour quatre personnes, de 10% sur un repas pour cinq personnes ou plus, et ce, 365 jours par année.

Une réduction de 50% vous est offerte sur la location des salles de réunion

# 27\$

Avec le tarif vacance, toutes les fins de semaine il vous en coûtera à vous ou à vos invités que \$27.00 par nuit pour une chambre

# ET +

### La nouvelle carte dîneur cadre vous divertit

Des activités spéciales seront organisées pour les détenteurs de la carte. Repas gastronomiques, défilés de mode, cliniques de tous genres... il y en aura pour tous les goûts.

\$4.00 de réduction sur les billets de ski du Mont Tremblant en semaine et \$5.00 la fin de semaine

# 10%

### La nouvelle carte dîneur cadre vous sort

10% de réduction sur les spectacles présentés par le Centre culturel

10% de réduction sur le tarif de base journalier de location de voiture BUDGET de Sherbrooke

### Ajoutez-la à votre panoplie de cartes!

Elle vous invite, elle vous sort, elle vous divertit et elle ne coûte que \$50.00. Valable pour 1 an (12 utilisations), est disponible à compter du 15 septembre 1981.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA NOUVELLE CARTE DÎNEUR CADRE, CONTACTEZ AUBERGE DES GOUVERNEURS (819) 565-0464

# Une association de type coopératif pour les courtiers

QUEBEC (PC) — M. Gérard Beaudoin, président de G. Beaudoin et Associés Inc., Un courtier en assurance-vie de Québec.

a annoncé hier la mise sur pied d'une association de type coopératif au sein de laquelle il entend réunir le plus grand nombre de courtiers possible.

leurs clients, les représentants et les courtiers-vie doivent se regrouper s'ils veulent négocier avec les compagnies et obtenir aussi qu'on tienne compte de leurs suggestions pour créer des plans plus appropriés aux besoins de leur clients", a-t-il souligné.

ils ne produiront pas assez de volume pour toucher les "super-bonis" des contrats appelés "contrat d'agent général" pour les huit ou dix produits les plus d'avant-garde sur le marché", a-t-il soutenu.

Soulignant que la compétition dans ce domaine est très forte et très mobile, M. Beaudoin a affirmé qu'un courtier qui veut être à la fine pointe se doit de pouvoir changer de compagnies deux ou trois fois dans une même année.

A son avis, l'énoncé voulant qu'un courtier puisse vendre pour toutes les compagnies est faux.

"C'est vrai en théorie, mais c'est faux dans la pratique", a-t-il conclu.

soit plus qu'en Allemagne fédérale et au Japon.

M. Fritz Leutwiler, président de la Banque nationale, a déclaré il y a quelques jours que les taux d'inflation et d'intérêt ne manqueraient pas d'augmenter encore plus d'ici la fin de l'année.

La Suisse, en fait, souffre actuellement d'une surchauffe, alors que la plus grande partie du monde est en proie à la récession. Le taux de croissance a été l'an dernier de trois pour cent, et l'économie nationale souffre plutôt d'une pénurie de main d'œuvre que de chômage.

## La Suisse souffre d'une surchauffe

ZURICH (Reuter) — La Banque nationale suisse a relevé les taux d'escompte et de réescompte de un pour cent. Ils se situent maintenant à 6 et 7,5 pour cent. Il s'agit de la quatrième hausse cette année.

Pour les opérateurs, la mesure semble avoir essentiellement valeur psychologique: il s'agit d'un geste tendant à démontrer la détermination des autorités de lutter contre l'inflation, toujours plus grave.

De niveau zéro en automne 1978, le renchérissement atteint maintenant 6,6 pour cent l'an.



### Notes fiscales

Par Gerald Tessier

## La dépendance entre particuliers et corporations

Je traitais, la semaine dernière, des situations où il existait un lien de dépendance entre des individus.

Un lien de dépendance existe aussi entre un particulier et une corporation dans les cas suivants:

- a) le particulier contrôle la corporation;
- b) le particulier est membre d'un groupe lié qui contrôle la corporation, ou
- c) le particulier est lié à une personne décrite en a) ou b).

Un groupe lié signifie un groupe de personnes dont chaque membre est lié à chaque autre membre du groupe.

Prenons l'exemple suivant: Pierre et Marie sont mariés et ils ont eu un fils, Paul. Pierre et Paul ont décidé d'exploiter une entreprise et pour ce faire, ils ont convenu de former une corporation. Pierre détient 60% des actions et Paul, 40%. Pierre, Paul et Marie sont tous liés à la corporation pour les raisons énoncées ci-haut soient Pierre en raison de a), Paul à cause de b) et Marie à cause de c).

Une corporation est liée à une autre corporation si cette dernière contrôle la première.

Deux corporations quelconques sont aussi liées si l'une ou l'autre des situations suivantes se présente:

- 1°) Les deux corporations sont contrôlées par la même personne ou le même groupe de personnes.
- 2°) Chacune des corporations est contrôlée par une personne et la personne contrôlant l'une des corporations est liée à la personne qui contrôle l'autre corporation.

De plus, lorsque deux corporations sont liées à une même corporation, elles sont réputées être liées entre elles.

Comme vous pouvez le constater, l'existence du lien de dépendance entre deux corporations relève de la compréhension de plusieurs dispositions dans nos lois fiscales. L'assistance de votre fiscaliste ou de votre conseiller pourra vous faciliter la tâche et vous permettra de déterminer si vous transiger ou non avec un lien de dépendance.

bre d'un groupe lié qui contrôle l'autre corporation. Gilles contrôle la corporation A. Ses deux frères, Gaston et Claude, détiennent chacun 50% des actions de la corporation B. La corporation A et B sont liées.

4°) L'une des corporations est contrôlée par une personne et cette personne est liée à chaque membre d'un groupe non lié qui contrôle l'autre corporation. Luc et Réal ne sont pas liés d'aucune façon. Ils ont marié les sœurs de Roméo. Roméo contrôle la corporation A et Luc et Réal détiennent chacun 50% de la corporation B. La corporation A et B sont liées.

5°) L'un des membres d'un groupe lié contrôlant une des corporations est lié à au moins un membre d'un groupe non lié qui contrôle l'autre corporation.

6°) Chaque membre d'un groupe non lié contrôlant une des corporations est lié à au moins un membre d'un groupe non lié qui contrôle l'autre corporation.

De plus, lorsque deux corporations sont liées à une même corporation, elles sont réputées être liées entre elles.

Comme vous pouvez le constater, l'existence du lien de dépendance entre deux corporations relève de la compréhension de plusieurs dispositions dans nos lois fiscales. L'assistance de votre fiscaliste ou de votre conseiller pourra vous faciliter la tâche et vous permettra de déterminer si vous transiger ou non avec un lien de dépendance.

Comme vous pouvez le constater, l'existence du lien de dépendance entre deux corporations relève de la compréhension de plusieurs dispositions dans nos lois fiscales. L'assistance de votre fiscaliste ou de votre conseiller pourra vous faciliter la tâche et vous permettra de déterminer si vous transiger ou non avec un lien de dépendance.

Comme vous pouvez le constater, l'existence du lien de dépendance entre deux corporations relève de la compréhension de plusieurs dispositions dans nos lois fiscales. L'assistance de votre fiscaliste ou de votre conseiller pourra vous faciliter la tâche et vous permettra de déterminer si vous transiger ou non avec un lien de dépendance.

GERALD TESSIER, B.A.A., M. Fisc. Simoneau, Charpentier, Poulin, Sarrasin & Associés.

Appelée "Courtiers-vie Unis", cette association serait la première du type coopératif à être implantée au Québec dans le secteur des assurances, aux dires de son promoteur.

M. Beaudoin a déclaré qu'il avait déjà fait un premier pas vers le système coopératif en plafonnant son propre salaire et en distribuant ses profits excédentaires entre les quelque 15 courtiers à l'emploi de son entreprise.

"Pour mieux servir

Selon lui, le courtier est souvent incapable d'offrir les meilleurs produits à son client dans le système actuel, à cause du conflit d'intérêt provoqué par les systèmes de commissions et bonis basés sur les très gros volumes de production.

"Le courtier seul a souvent de la difficulté à rencontrer les exigences d'une seule compagnie pour toucher ses bonis. Même s'ils sont 20 courtiers regroupés,

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

### CHEF D'UNITÉ service à l'enfance (2ième concours)

**Nature de la fonction:**  
Sous l'autorité du directeur de filiale, gérer les activités relatives à l'implantation ou à la réalisation des programmes dans le but d'assurer la distribution des services sociaux dans son unité.

**Attributions majeures:**  
Assurer la réalisation des programmes ou des éléments de programme dans son unité. Assurer au personnel de son unité l'encadrement administratif et professionnel. Contrôler les activités de son unité. Diriger l'entraînement des stagiaires. Participer à l'évaluation des besoins de la population et des programmes en cours; soumettre ses recommandations à qui de droit. Participer à l'élaboration des normes et standard de pratiques professionnelles; surveiller leurs applications.

**Conditions d'admission:**  
Détenir un diplôme universitaire en service social ou autres disciplines pertinentes et posséder une expérience de deux ans (2) dans le domaine des services sociaux cliniques dont un (1) an en gestion.

**Lieu de travail:**  
Hauterive, Québec, 768, rue Bossé.

**Traitement:**  
Selon la politique de rémunération pour le personnel cadre en vigueur au Centre de Services sociaux de la Côte-Nord.

**Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 septembre au:**

**Jury de sélection**  
Poste de Chef d'unité  
Centre de Services sociaux de la Côte-Nord  
774, rue Bossé  
Hauterive, QC  
G5C 1L6  
Tél.: 418-589-9927

Centre des Services sociaux de la Côte-Nord  
Etablissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord

### DIRECTEUR (TRICE) DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE (2ième concours)

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste exerce les responsabilités qui lui sont confiées par la loi sur la protection de la jeunesse.

Notamment, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités des services rattachés à la protection de la jeunesse, et délègue, à qui de droit, en tout ou en partie les responsabilités qui lui sont confiées par lesdites lois.

**Attributions majeures:**  
Participe à la définition des objectifs généraux du Centre de Services Sociaux et particulièrement à la définition des objectifs relatifs à l'application de la loi sur la protection de la jeunesse, de la loi d'adoption et de la loi des jeunes délinquants. Etablit les politiques et les procédures spécifiques dont il est responsable à l'application de ces lois, les soumet pour approbation et s'assure de leur mise en application et de leur révision. Etablit et soumet pour approbation le plan d'organisation et le plan d'effectifs de sa direction; Gère les activités des services rattachés à la protection de la jeunesse et participe au comité de direction générale de l'établissement; Délègue, à qui de droit, en tout ou en partie les responsabilités qui lui sont confiées par la loi de la protection de la jeunesse et effectue périodiquement une révision de la situation de chaque enfant pris en charge en vue d'en préciser l'orientation; Prépare le budget de son service et assure le contrôle du budget autorisé; Recommande le personnel immédiatement sous sa juridiction, voit à leur évaluation et à leur développement en conformité avec les politiques de l'établissement; Assure la représentation de son service au comité interne et externe de l'établissement concernant les domaines de la protection de la jeunesse, de l'adoption et de la délinquance juvénile; Dépose les rapports d'activités de son service et effectue toute autre tâche reliée à ses fonctions ou demandée par le directeur général.

**Conditions d'admission:**  
Posséder un diplôme universitaire de 2ème cycle en service social ou discipline connexe. 5 ans d'expérience dans le domaine des services sociaux dont 3 ans dans un poste de gestion.

**Traitement:**  
Selon la politique de rémunération du personnel de cadre supérieur en vigueur au Centre de Services Sociaux de la Côte-Nord, classe 17, minimum: 30 913,00 \$, maximum: 43 577,00 \$.

**Lieu de travail:**  
Hauterive, QC.

**Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 11 septembre 1981 à:**

**Jury de sélection,**  
Concours: Directeur(trice) de la protection de la jeunesse, Centre des Services Sociaux de la Côte-Nord, 774 rue Bossé, Hauterive QC, G5C 1L6

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE LA COTE-NORD  
Etablissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### SECRETAIRE DACTYLOGRAPHE

Nous sommes à la recherche d'une secrétaire dactylographe avec expérience dans la rédaction d'états financiers.

De plus, une connaissance du système de traitement AES ou son équivalent est un atout important.

La rémunération reflètera les qualifications et l'expérience.

Nous vous invitons à soumettre votre candidature en toute confiance à:

**Bélanger, Hébert & Ass., c.a.**  
att: Maurice DiStefano, c.a.  
234 rue Dufferin,  
Suite 400,  
Sherbrooke, P.Q.  
J1H 4M2

### COORDONNATEUR

Entraînement et formation

Nous sommes à la recherche d'un coordonnateur pour l'entraînement et la formation de techniciens en mécanique de notre usine à Québec.

**Fonctions:**  
Coordonner les différentes activités d'entraînement et de formation de spécialisations mécaniques. Responsable de la mise à jour des différents cours et programmes. Responsable des suivis des programmes de standardisation de l'équipement.

**Qualifications:**  
D.E.C. en mécanique possédant des connaissances pédagogiques. Un minimum de 3 ans d'expérience préférentiellement en enseignement mécanique d'un niveau CEGEP.

**Nous offrons:**  
Travail à l'année, semaine de travail de 36 heures, avantages et bénéfices sociaux généreux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**Vital Bériau,**  
Directeur du personnel,  
Imperial Tobacco  
C.P. 1847,  
Québec, P.Q.  
G1K 7L9

### Une boulangerie-pâtisserie des Cantons de l'Est établie depuis près de 30 ans et toujours en pleine expansion est à la recherche d'un:

### GERANT DES VENTES

Le titulaire se rapportant directement à l'administration, devra planifier, organiser et surveiller tout le secteur des ventes, aura la responsabilité des superviseurs et des livreurs, sera en bonne relation avec les clients actuels tout en contactant des clients potentiels, devra être en mesure de prendre les moyens pour rencontrer les objectifs fixés par l'administration.

Le candidat sera travailleur et ambitieux, le défi étant de taille dû à la croissance constante de l'entreprise. L'expérience est indispensable et la rémunération sera selon la compétence.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**Contrôleur**  
**Beauséjour & Frères (1978) Inc.**  
C.P. 1239, ACTON VALE, Qc.  
JOH 1A0

### DOMTAR

### INGENIEUR DE CONTROLE

La division Papier Journal recherche un ingénieur de contrôle pour son usine située à Donnacona (Québec).

Le titulaire est principalement responsable de veiller au contrôle et à l'amélioration des procédés de fabrication de la pâte et du produit fini. Il relève de l'assistant-surintendant des services techniques de qui il reçoit les demandes de travail pour ensuite rencontrer les personnes impliquées dans le(s) projet(s) et en discuter la réalisation technique.

Le candidat recherché est de préférence un ingénieur chimiste ayant une maîtrise en pâtes et papiers ou un minimum de deux ans d'expérience dans l'industrie des pâtes et papiers.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante, en prenant soin d'indiquer le numéro de référence B81/156 sur votre envoi.

**Jean A. Jeanrie**  
Agent de recrutement  
Services d'emploi  
DOMTAR INC.  
B.P. 7210  
Montréal (Québec)  
H3C 3M1

### SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

La Société créée en août 1977 par la Loi 44, a pour but d'apporter à certaines entreprises coopératives une aide financière et des services susceptibles de stimuler leur création et leur développement.

**Le poste:**  
**CHARGÉ DE PROJET**  
à la direction de l'analyse des projets

**Les tâches:**

Le chargé de projet aura essentiellement la mission de procéder à l'analyse des demandes d'aide financière ou technique en fonction des critères habituels de la Société. Son travail l'amènera à considérer les différents aspects de l'entreprise coopérative, à savoir: le membership, le potentiel du marché, la gestion, les prévisions et résultats d'exploitation ainsi que l'équilibre financier. Dans ce contexte, il aura à collaborer activement avec d'autres agents de développement du milieu.

**Exigences:**  
La Société recherche un candidat ayant un baccalauréat ou de solides expériences administratives et de communication. Le candidat doit connaître les coopératives et être capable d'apprécier leur situation financière. La disponibilité est un atout.

**Salaires:**  
Selon les politiques salariales de la Société.

**Lieu de travail:**  
Québec.  
Faire parvenir curriculum vitae à l'attention du directeur de l'analyse des projets, Société de développement coopératif, 430 chemin Ste-Foy, Québec G1S 2J5, avant le 25 sept. 1981.

### CLSC Frontenac

Desservant toute la région de l'Amiante, et ayant son siège social à Disraeli, le CLSC Frontenac offre le poste suivant:

### COORDONNATEUR(TRICE) DES PROGRAMMES

Sous l'autorité immédiate du Directeur général, le Coordonnateur des programmes doit:

- Coordonner toutes les activités du personnel affecté à la réalisation des différents programmes et services du CLSC.
- Assurer la supervision des programmes à réaliser et leur évaluation en termes de qualité et de degré d'atteinte des objectifs.
- Évaluer le rendement de son personnel, en transmettre les rapports et recommander les mutations et les promotions.
- Collaborer au processus de gestion interne du CLSC.
- Coordonner les programmes de formation et de perfectionnement du personnel.
- Assurer une circulation optimale de l'information sur les services et les programmes au plan interne et au plan externe.
- Démarrer le programme spécifique de santé et sécurité au travail.

**EXIGENCES**

- Diplôme d'études universitaires 1er cycle ou expérience exceptionnelle
- Expérience pertinente d'un minimum de 4 ans
- Leadership et dynamisme
- Grande capacité de travailler et de coordonner une équipe
- Esprit d'initiative et autonomie

**CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION**  
Selon la politique du ministère des affaires sociales pour les cadres intermédiaires.

### TRAVAILLEUR(SE) COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre du programme Soutien aux organismes volontaires, nous offrons un poste de travailleur(se) communautaire.

**NATURE DE LA FONCTION**

- Participe à l'identification des besoins de la population du territoire.
- Agit comme personne-ressource auprès des organismes bénévoles du milieu
- Informe et forme les groupes-cibles sur leurs droits
- Mobilise les citoyens sur un dossier particulier

**EXIGENCES**

- DEC en techniques d'assistance sociale, ou l'équivalent
- Expérience pertinente
- Sens de l'organisation, dynamisme et leadership
- Autonomie et esprit communautaire
- Grande disponibilité

Conditions de travail et rémunération selon la politique du Ministère des affaires sociales.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae avant le samedi 19 septembre 1981 à:

**Normand Nadeau**  
Directeur Général  
CLSC Frontenac  
Case Postale 249  
Disraeli, Qué.  
G0N 1E0

JE CHOISIS



---

---

## Les spéciaux de la rentrée

Pendant 7 jours consécutifs

du 7 au 13 septembre 1981

Lundi, mardi, jeudi, vendredi à 19h.

«*TERRE HUMAINE*»

Lundi, mardi, jeudi, vendredi à 19h.30

«*SÉRIE HOWARD HUGHES*»

Vendredi 11 septembre

Ciné Nuit «*LA CLÉ SUR LA PORTE*»

Samedi le 12 septembre à 20 h.

«*L'ARNAQUE*»

Samedi le 12 septembre

Ciné Nuit «*DEUX FEMMES EN OR*»



**CINÉMA DE 5 HEURES**

Film primeur tous les jours



# Les voyages

## COMMENTOUR par Gregory Fisch

Voici le premier d'une série de 2 articles traitant de la complexité voire même de l'aberration qui existe dans le monde du trafic aérien. Nous assis-

tons aujourd'hui à un bouleversement, une transition dans le monde du voyage par avion.

### Les tarifs aériens: un vrai souk

A force de parler de hausse généralisée, il fallait bien un jour que les tarifs aériens mordent dans le gâteau de l'inflation galopante. Avec les années, les prix d'avion... s'envolent, hors de notre portée.

Mais qui est responsable de toutes ces hausses?

Le kérosène, me direz-vous, dont on avait oublié en occident qu'il n'était pas vendu à son prix réel? Foutu pétrole! Pourtant depuis près de trente ans, les tarifs aériens n'avaient cessé de baisser. Un vol New York - Paris revenait et revient encore près de 10 fois moins cher qu'au lendemain de la seconde guerre. Entre temps l'innovation technologique avait mis le bout de son nez dans l'affaire, les avions volent plus vite, consomment moins, leur coût d'exploitation est moindre et avec l'arrivée des gros porteurs, les places disponibles ont décuplé.

Autre révolution, l'apparition des premiers vols notifiés, le véritable aiguillon de la concurrence. C'est aux vols notifiés que l'on doit en grande partie l'heureuse dégringolade des prix d'avion. Que l'on se rappelle seulement les vols de Québecair, Nordair, il y a à peine trois ans vers l'Europe.

### Les combattants dans l'arène

A ma gauche, les compagnies régulières comme Air Canada, grosses entreprises, structures lourdes, des conséquences et des prix qui dans le passé nous demeuraient étrangers mais qui ont vite fait de se faire connaître.

Les mammoth du monde aérien, nationalisés ici, privés ailleurs, ont longtemps fait la sourde oreille aux appels désespérés du touriste démuné.

Leur clientèle traditionnelle: les hommes d'affaires, les voyages au coût maximum. Ce sont les vestiges coriaces d'un règlementation internationale protectionniste, la flambée régulière des prix du pétrole.

A ma droite, la pression du marché, les progrès de productivité, la surcapacité de la flotte et une concurrence acharnée.

Les compagnies de vols notifiés (charter en anglais) sont pour la plupart des petites compagnies.

C'est grâce aux "charters" que les compagnies régulières ont commencé à prendre de plus en plus d'intérêt pour les classes "touristes" que les vols charters s'étaient empressés d'attirer à coup de prix soldés, imbattables, démocratiques.

Une compagnie ayant combattu et grandi avec ces vols notifiés: WARDAIR.

Les américains ont donné le "la" des baisses et nous on a eu droit à entendre la cacophonie des tarifs réduits en tous genres: APEX, IT, Jeunesse, Noliprix...

En fin de compte, ce fut une très bonne chose pour le consommateur car cela lui a permis d'élargir ses possibilités de voyages à bon marché.

On assiste maintenant à un fameux combat pour récupérer la clientèle du charter.

Mais toute cette bataille profite finalement aux consommateurs. Bien qu'on n'y comprenne pas grand chose à tous ces changements de tarifs, là où la concurrence règne, nous pouvons profiter de celui qui offre le meilleur marché. Si la situation est déplaisante pour les compagnies aériennes, il n'en va pas de même pour les passagers.

## Brefs touristiques

### Via Rail: des aubaines

Il y a cinq ans, VIA Rail vendait 4 000 places en voyages organisés. Aujourd'hui VIA offre plus de 33 excursions et près de 45 000 personnes ont acheté un forfait en 1980. 90% des gens interrogés après leur voyage se disent satisfaits. Tout ceci représente un revenu de plus de 2.7 millions pour notre compagnie nationale.

commerces, des parcs nationaux, des centres d'activités physiques, clubs de plongée, pêche en haute mer, etc., en français par surcroît! On peut en obtenir une copie en écrivant à: Florida Division of Tourism, Dept. of Commerce, Collins Building, Tallahassee, USA 32304.

### Tournée aérienne de Sherbrooke et Orford

Vous ne savez que faire de votre après-midi? Pourquoi ne pas admirer du haut des airs la beauté du paysage estrien... L'avion, un moment de détente et d'étonnement. Les vols se font en Cessna pouvant prendre un maximum de 3 personnes. Les prix: \$10 pour 20 minutes et \$20 pour une heure à condition d'être 3.

Il suffit d'appeler René Dufour, au 832-3333. Il se fera un plaisir de vous piloter.

Sachez reconnaître les symptômes d'un arrêt cardiaque et agissez promptement. C'est vital. Demandez la documentation gratuite de la Fondation des maladies du coeur à ce sujet.

### Le nouvel airbus une merveille technologique

Parmi les avions passagers pouvant prendre le plus de voyageurs, on retrouve le B-747 avec une possibilité de 410 passagers et le nouvel Airbus avec 249. L'Airbus cependant consomme deux fois moins, 7.700 litresheure tandis que le Boeing 15.200 litresheure.



**Michel Grimard**  
est maintenant avec  
**Voyages Escapade Inc.**  
à la succursale  
**Galerias Quatre-Saisons**

13e Avenue nord  
- 566-7444  
Sherbrooke  
- Rés.: 843-9240

AMERICAN EXPRESS Voyages Tourisme

# L'automne au Canada: une symphonie de couleurs

par Lynne Cox

L'automne au Canada... c'est l'époque où les chaudes nuits d'été font place aux soirées d'une agréable fraîcheur. Dans tout le pays, montagnes, lacs, ruisseaux et villages côtiers se laissent envahir par d'éclatantes couleurs.

Vous avez l'intention de parcourir les routes du Canada cet automne? Alors faites un circuit en autocar ou organisez votre propre voyage en automobile.

En Colombie-Britannique, par exemple, une randonnée dans la vallée de l'Okanagan, qui s'étend sur 64 km (40 mi) au sud de Penticton, se révèle assurément une expérience agréable. En septembre et octobre, les poires et les pommes viennent à maturité; c'est donc la bonne période pour explorer les petites routes secondaires du sud de l'Okanagan.

Dans les prairies du sud de l'Alberta, le parc provincial Cypress Hills est l'endroit rêvé pour voir les peupliers se parer d'un jaune magnifique, parmi les pins et les épinettes blanches.

Au fond des vallées de la région, talus et arbustes massés au pied des arbres tournent à l'écarlate. La merise de Virginie, d'un beau rouge vif, que les Indiens utilisaient autrefois pour faire le pemmican, est mûre.

### Saskatchewan

Cette année, la Saskatchewan célèbre le 50e anniversaire de ses 17 parcs provinciaux. Peut-on trouver meilleur moyen de célébrer l'événement tout en se gorgeant des merveilleuses cou-

leurs automnales que d'y effectuer une visite?

Les circuits, dont les départs se font à partir de plusieurs points de la province, comprennent deux nuits de logement dans un chalet du parc (entre \$40 et \$60). Pour obtenir de plus amples renseignements et réserver, il faut écrire à SaskTravel, 3211 Albert Street, Regina, Saskatchewan, S4S 5W6.

Au Manitoba, une randonnée en automobile dans la région des lacs est un véritable plaisir quand vient l'automne. Le parc provincial Duck Mountain, couvert de forêts touffues, vous y accueillera avec un arc-en-ciel de vert, de jaune, d'or et de rouge.

La campagne ontarienne est également impressionnante l'automne, de la mi-septembre à la fin d'octobre. Le ministère provincial de l'Industrie et du Tourisme a publié une brochure sur les circuits à effectuer pendant

cette saison le long des routes pittoresques des régions les plus colorées de l'Ontario.

Ottawa, remarquable pour ses nombreuses pistes cyclables et la beauté de la nature environnante, est une ville épatante à visiter l'automne. Résidents et visiteurs vont souvent faire une randonnée dans le parc de la Gatineau, au Québec, pour y admirer les feuillages d'automne envahir les collines, spectacle bien différent de celui qu'offrent les fermes qui s'étalent à leurs pieds dans les paisibles vallées.

Les Laurentides, au nord de Montréal, donnent au Québec quelques-unes de ses plus belles couleurs d'automne. A la fin de septembre, les collines et vallées usées par l'âge connaissent une explosion d'orange et d'or, donnant un écrin coloré aux milliers de lacs de la région.

# Les personnes handicapées pourront effectuer des séjours à la ferme

SHERBROOKE — ont pris depuis les dernières années un essor



(Photo La Tribune)

M. Pierre Richard, consultant en accessibilité auprès de Kéroul, un organisme de tourisme pour handicapés physiques, en train d'essayer la rampe d'accès d'une des huit maisons choisies.

considérable comme moyen économique de découvrir le Québec.

Mais les personnes handicapées physiquement ont toujours en quelque sorte été laissées pour compte à ce chapitre: les maisons de ferme ne possédant pas les installations physiques permettant de les accueillir.

Toutefois, s'inspirant d'une suggestion de l'Office des producteurs de lait du Québec, la Fédération des agriculteurs du Québec a décidé de parer à un projet qui consiste dans un premier temps à rendre ac-

cessible huit maisons et bâtiments de ferme de quelques régions du Québec, dont celle de Sherbrooke.

Le projet, qui a reçu le nom de "la clé des champs", s'inscrit dans une démarche pour permettre aux handicapés physiques de profiter eux aussi des joies de la vie rurale. L'accent a donc été mis sur l'accessibilité des lieux, car il fallait donner à l'handicapé physique la possibilité de vivre à l'aise dans des maisons et des terrains aménagés à leur intention.

Ainsi, on y a nivelé les terrains, installé des rampes d'accès, des barres d'appui et des plans inclinés, réaména-

gé des salles de bain et ainsi de suite.

Maintenant, pour un prix très abordable, les touristes handicapés physiquement pourront séjourner dans une maison de ferme ou dans une résidence secondaire et pourront même faire du camping. Ils partageront la vie de l'agriculteur et de sa famille pendant une ou plusieurs journées.

Pour la réalisation du projet, les instigateurs de l'idée ont fait appel à Kéroul, un organisme touristique pour personnes handicapées physi-

quement, et à un groupe d'étudiants en gestion et intervention touristique de l'Université de Québec à Montréal. Et les huit résidences choisies dans un premier temps l'ont été à la suite d'une sélection faite parmi ceux qui avaient répondu à l'invitation des promoteurs.

Maintenant, le dossier est entre les mains de la Fédération des agriculteurs du Québec, à qui il appartient de voir s'il n'y aurait pas lieu de pousser l'expérience à d'autres maisons de ferme.

## RENDEZ-VOUS DES CANADIENS-FRANCAIS

### GOLDEN NUGGET BEACH RESORT

Sur l'océan à la 185e rue, Miami Beach

VENTE SOLEIL-AUTOMNE

DEMEUREZ 7 NUITS ET PAYEZ POUR 6

DEMEUREZ 14 NUITS ET PAYEZ POUR 12

Les prix sont par personne Occupation simple ou double

Piscine - Jardin 7 nuits \$78.00

Piscine Deluxe 7 nuits \$84.00

Vue sur l'océan 7 nuits \$90.00

Personnes additionnelles: 3.00 de plus par jour

Cuisinettes: 5.00 de plus par jour

Nuits additionnelles: 26.00 par chambre

Disponible du 1er septembre au 15 décembre 1981

RESERVATIONS A L'AVANCE SEULEMENT

LE SPECIAL COMPREND:

- Cocktail à l'arrivée

- Panier de fruits

- Sac de plage

- Accès au terrain de tennis sans frais

- Dégustation de vins et fromages

Pour informations ou réservations, communiquez à frais virés:

(305) 932-1445

ou voyez votre agent de voyage

VOTRE HÔTE: Maryse Blanchet

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

70963

## VOYAGES ORFORD

Situé aux Galeries Orford, 1700, rue Sherbrooke, Magog, 843-4747

Vous passez l'hiver en Floride?

\$175<sup>00</sup>

aller-retour Fort Lauderdale. Vol direct sur semaine.

Détenteur d'un permis du Québec.

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

70446

## Tourbec vous fait voyager

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

Vois aller-retour

## Cours crédité à l'Université de Sherbrooke

### ESPERANTO

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

la langue internationale

## BOUTIQUE DU VOYAGE

CENTRE COMMERCIAL KING - SHERBROOKE - 563-7343  
CENTRE COMMERCIAL D'ASBESTOS - 879-7188  
INTERURBAIN: (SANS FRAIS) ZE 53870

## "VACANCES - AUBAINES - SOLEIL" ET POURQUOI PAS EN PROFITER? FAUT DONC NOUS CONSULTER SANS TARDER!